

argent; il est inutile d'en parler, nous n'en avons pas et n'en pouvons pas obtenir; nous allons vous payer vos intérêts, mais il faudra que vous renouveliez le principal". Je suis d'avis que la compagnie pourrait faire un renouvellement à des conditions qui lui seraient plus profitables de plusieurs millions de dollars que celles que pourrait obtenir le Gouvernement s'il était propriétaire du chemin. Si le Gouvernement se substitue à la compagnie, il lui faudra payer toutes les dettes à l'échéance, et il sera obligé pour cela d'emprunter. Sans faire de calculs bien précis, je ne vois pas comment nous pourrions nous en échapper à moins de \$100,000,000, argent sonnant, qu'il faudra trouver l'année prochaine si le Parlement adopte cette résolution, tandis que je crois que la compagnie du Nord-Canadien pourrait s'en tirer avec un tiers de cette somme. Elle ferait comme nous faisons tous lorsque nous sommes à court d'argent, et ne pouvons pas payer nos dettes en entier. Comme de raison, je ne parle pas du ministre des Finances, parce qu'il a toujours beaucoup d'argent en portefeuille. Lorsque je dis "nous" je parle des amis qui m'entourent.

M. GERMAN: Et qui sont à l'épreuve des saisies.

M. CARVELL: Lorsque nous sommes mal pris, nous pouvons en finance faire des miracles auxquels le ministre des Finances ne serait pas obligé d'avoir recours, parce qu'il n'a qu'à faire un chèque. Le Gouvernement serait absolument dans la même situation que le ministre des Finances personnellement. "Mais, nous dit le Gouvernement, nous ne ferons pas cela; nous voulons éliminer le Nord-Canadien complètement, excepté peut-être que nous conservons certaines organisations—subordonnées toujours aux politiciens—et nous allons nommer des arbitres qui décideront si le bilan de la compagnie du Nord-Canadien accuse un surplus".

Je ne sais pas si l'actif de la compagnie du Nord-Canadien dépasse son passif. Si j'interprète bien le rapport de la majorité et celui de la minorité de la première commission, et si son exposé est exact, il n'y a pas de surplus. Le rapport dit que la valeur réelle du réseau aujourd'hui n'atteint pas \$400,000,000. Les commissaires admettent, il est vrai, que les travaux ont coûté un peu plus de \$400,000,000, mais si l'on tient compte de la dépréciation, la valeur du réseau est aujourd'hui moins de \$400,000,000.

Naturellement, les dettes dépassent ce chiffre, et les commissaires en ont conclu que les actions de la compagnie Mackenzie et Mann n'ont aucune valeur. De cela, je ne suis pas bien sûr. Nous devons admettre que la compagnie du Nord-Canadien travaille à son entreprise depuis 17 ou 18 ans, et nous devons admettre aussi qu'elle a réussi à créer un grand réseau de voies ferrées.

Il est vrai que Mackenzie et Mann ont été —j'étais pour dire des boucaniers—mais je crois que ce serait être injuste à leur égard; dans tous les cas, ils ont su mettre tout le monde à contribution; toutes les corporations et tous les gouvernements au Canada desquels il était possible d'obtenir de l'argent. Ils en ont obtenu des provinces, des municipalités, et aujourd'hui ils ont le Gouvernement fédéral comme endosseur. Par ces moyens, ils ont réussi à créer un grand réseau. Il n'y a pas une institution au Canada, si l'on excepte cependant les fabricants de munitions, qui ait fait des progrès aussi rapides que cette compagnie durant les trois dernières années.

Je constate que ses grosses recettes ont été, l'année dernière, de \$42,319,686.66 et ses dépenses d'exploitation de \$30,794,332.08, ce qui laisse \$11,525,354.58 de recettes nettes. En 1916, ses recettes brutes étaient de \$35,476,275.06; ses frais d'exploitation de \$26,102,744.52, recettes nettes, \$9,373,530.54. En 1915, les recettes brutes ont été de \$25,912,106.30; frais d'exploitation, \$19,288,814.42; recettes nettes, \$6,623,291.88.

Entre 1915 et 1917, l'augmentation de recettes nettes a été d'environ 40 p. 100. Je ne crois pas qu'il y ait une institution au Canada, à part les fabriques de munitions ou autres entreprises d'une nature exceptionnelle, qui puisse montrer un accroissement d'affaires aussi considérable. Lorsqu'une institution augmente ses recettes de 40 p. 100 en trois ans elle peut sûrement compter sur l'avenir. En cinq ans, si cette progression se continue, le Nord-Canadien pourrait se suffire à lui-même. Ses recettes couvriraient ses dépenses courantes et ses dépenses fixes. Il lui serait peut-être difficile d'avoir tout l'argent voulu pour les améliorations nécessaires à la ligne, mais c'est là une question de peu d'importance. Il n'est pas toujours bon d'avoir trop d'argent à appliquer à des améliorations, 50 et même 33 p. 100 de l'argent nécessaire au Gouvernement pour exploiter et entretenir son réseau de chemin de fer suffira peut-être à la compagnie du Nord-Canadien. Par exemple, elle pourrait se dispenser de nouveau ballast et de nouveaux rails. Elle pourrait employer aussi de